

Brides-Les-Bains, le 20 Mars 2025

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira le :

Jeudi 20 Mars 2025 à 18H00

Salle du conseil municipal de la Mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'ordre du jour ainsi qu'une note explicative sont annexés à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,
Bruno PIDEIL**

